
Note de synthèse

Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé : aperçu des mesures canadiennes de 2015

A. Stankiewicz, M.H.P.; M. Herel, M.A.; M. DesMeules, M. Sc.

 Diffuser cet article sur Twitter

En 2012, le Canada et d'autres États membres des Nations unies ont adopté la Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé (Déclaration de Rio)¹, un engagement non contraignant par lequel les États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) promettent d'améliorer les conditions de travail et de vie qui influent sur la santé et le bien-être. La Déclaration de Rio énonce plus précisément cinq engagements visant à réduire les inégalités en santé : adopter une meilleure gouvernance pour la santé et le développement, promouvoir la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, réorienter davantage le secteur de la santé pour réduire les inégalités en santé, renforcer la gouvernance et la collaboration mondiales et enfin suivre les progrès et accroître la responsabilisation.

L'engagement du Canada envers la Déclaration de Rio

En 2013, à la suite de l'adoption de la Déclaration de Rio, le gouvernement du Canada a publié un premier rapport² pour rendre compte des mesures prises. En 2015, en prévision de la présentation d'un rapport par l'OMS sur la mise en œuvre de la Déclaration de Rio par les États membres à l'Assemblée mondiale de la santé en mai et en s'appuyant sur ce premier rapport, le gouvernement du Canada a rédigé le rapport *Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé : aperçu des mesures canadiennes de 2015*, qui présente les mesures relevant des cinq engagements

de la Déclaration et prises depuis 2013 par le Canada³. Ce rapport donne un aperçu des activités entreprises par les différents ordres de gouvernement et secteurs pour promouvoir l'équité en santé et agir sur les déterminants sociaux de la santé. Il vise de plus à encourager la mise en commun et l'adoption de pratiques prometteuses visant à promouvoir l'équité en santé à l'échelle nationale et internationale.

Critères de sélection des mesures

Les principaux progrès réalisés au sein des différents ordres de gouvernement et de la société civile concernent d'une part la poursuite de la réorientation du secteur de la santé en vue de réduire les inégalités en santé et d'autre part les mesures visant à suivre les progrès et à accroître la responsabilisation. Ont été relevés 29 mesures et outils mis en place récemment au Canada, sur la base des critères suivants³ :

- cadrent avec au moins l'un des cinq engagements de la Déclaration de Rio;
- ont été publiés en 2013 ou après;
- sont canadiens ou présentent une valeur ajoutée pour le Canada et portent sur des efforts
 - nationaux, provinciaux ou territoriaux, ou fédéraux-provinciaux-territoriaux,
 - déployés par le secteur public, les organisations non gouvernementales ou le secteur privé,
 - relevant de partenariat intersectoriel;

- concernent un ensemble d'expériences vécues au Canada par des provinces/territoires, y compris à l'échelon local;
- décrivent des mesures éprouvées, prometteuses ou innovatrices (idéalement, la mesure ou l'outil doit montrer les données probantes des résultats de l'évaluation et leurs répercussions);
- décrivent des mesures réellement adoptées (et non des énoncés de position ou des recommandations);
- ont été évalués;
- sont publics.

Une attention particulière a été portée aux mesures offrant un mélange équilibré d'interventions en amont et en aval qui améliorent la santé et favorisent l'équité en santé, décrivant les populations autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits), appliquant une définition commune de l'équité en santé ou encore témoignant de l'engagement du Canada envers l'équité des sexes.

Présentation des mesures

Chaque mesure est présentée en une demi-page ou une page, avec un résumé en une phrase ou deux mettant en valeur ses points forts. Un hyperlien renvoie au site Internet qui a servi de référence à sa sélection. Dans le rapport 2015, les mesures sont ventilées en fonction des cinq engagements de la Déclaration :

- Adopter une meilleure gouvernance pour la santé et le développement
 - Utiliser l'expérience acquise dans l'évaluation des répercussions sur la santé.

Rattachement des auteurs :

Direction des déterminants sociaux et de l'intégration scientifique, Agence de la santé publique du Canada, Ottawa (Ontario), Canada

Correspondance: Agata Stankiewicz, Agence de la santé publique du Canada, 785, avenue Carling, Ottawa (Ontario) K1A 0K9; courriel : agata.stankiewicz@phac-aspc.gc.ca

- Travailler dans chaque secteur à réduire la pauvreté, à améliorer la protection sociale et à promouvoir les principaux déterminants de la santé, comme le logement.
- Promouvoir la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques
 - Réformer les processus gouvernementaux afin d'accroître l'accessibilité des données, la transparence et la participation, ainsi que la mobilisation des citoyens.
 - Mettre en place des approches destinées à mobiliser les Autochtones et à leur fournir les outils pour s'autogouverner.
- Réorienter davantage le secteur de la santé pour réduire les inégalités en santé
 - Intégrer l'équité, en particulier de genre, dans la conception et la prestation des programmes et des services.
 - Fournir compétences et outils pour promouvoir l'équité en santé.
- Renforcer la gouvernance et la collaboration mondiales
 - Aider financièrement les pays et organisations internationales.
 - Favoriser le soutien Nord-Sud sur le plan de l'échange de renseignements et de l'expertise technique.
- Suivre les progrès et accroître la responsabilisation
 - Renforcer les systèmes et les méthodes de suivi pour signaler les inégalités en santé.
 - Diffuser les données probantes pour éclairer les politiques et les mesures.

Ces mesures sont susceptibles d'intéresser les gouvernements nationaux, provinciaux et territoriaux, les autorités régionales et locales, les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire, les organisations professionnelles et les organisations de la société civile qui s'emploient à améliorer les déterminants sociaux de la santé au Canada et ailleurs dans le monde.

Le Canada cherche ainsi à renforcer son action sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé, par exemple par la mise en œuvre de la résolution de 2014, Contribuer au développement économique et social : une action intersectorielle

durable pour améliorer la santé et l'équité en santé⁴, qu'il a approuvée, comme d'autres États membres des Nations unies l'ont fait. Cette résolution s'appuie sur la Déclaration de Rio pour exhorter les États membres à agir pour améliorer la santé et réduire les inégalités en santé dans divers secteurs et ordres de gouvernement.

Références

1. Organisation mondiale de la santé (OMS). Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé [en ligne]. Genève (CH) : OMS; 2011. PDF téléchargeable à partir du lien : http://www.who.int/sdhconference/declaration/Rio_political_declaration_French.pdf?ua=1
2. Agence de la santé publique du Canada. Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé : une sélection des mesures canadiennes 2013. Ottawa (Ont.) : Agence de la santé publique du Canada; 2013. En ligne à : <http://publications.gc.ca/site/fra/9.641890/publication.html>
3. Agence de la santé publique du Canada. Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé : aperçu des mesures canadiennes de 2015. Ottawa (Ont.) : Agence de la santé publique du Canada; 2015. Consultable en ligne à partir du lien <http://canadiensensante.gc.ca/publications/science-research-sciences-recherches/rio/index-fra.php>
4. Organisation mondiale de la santé (OMS). Contribuer au développement économique et social : une action intersectorielle durable pour améliorer la santé et l'équité en santé (suivi de la Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé). Assemblée de l'OMS n°67 [en ligne]. OMS; 2014. PDF téléchargeable à partir du lien : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB134/B134_R8-fr.pdf